

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 décembre 2015

(le compte rendu complet peut être consulté en mairie)

Présents : Jean Pierre GUILLERET - Gilbert TACHON - Sylvie MALESTROIT - Guy ETIENNE – Philippe BIDAN – Angélique ROUTIER - Robert JAMBIN - Paulette GICQUEL - Martine VALLEE - Benoît JAN - Stéphane FOUCAULT - Hervé LE DOUCEN – Katia HUE – Lynda LE PORS - Gwenaëlle PESTEL - Armand BIDAN – André LE TINNIER - Patricia CHOUPEAUX - Stéphanie LE BARS

Secrétaire de séance : Stéphanie LE BARS

Le compte rendu des réunions du 14 octobre et 18 novembre 2015 sont approuvés à l'unanimité.

TARIFS 2016

Les tarifs augmentent en moyenne de 1 %. Ils sont consultables en mairie ou sur le site www.lamotte22.com.

PERSONNEL :

Prime de fin d'année

La prime de fin d'année calculée sur l'indice brut 244 est reconduite pour l'année 2015.

Création de poste et modification des effectifs

Le contrat « emploi d'avenir » d'Yves GUEGUEN arrive à échéance le 28 février 2016. Il va être recruté en qualité d'adjoint technique de 2ème classe stagiaire au 1^{er} mars 2016.

REFECTION DU CHEMIN DES PIQUANTINS

Suite à la visite d'un agent de l'ONEMA, des modifications doivent être apportées au marché signé avec la SETAP pour la réfection du chemin des Piquantins, entraînant un surcout de 1 598 € HT.

Le pont étant mitoyen entre La motte et Plouguenast, la Commune de Plouguenast a acquitté une facture de 1 987.50 € HT.

Il en découle un avenant négatif HT de 389.50 €, ce qui porte le montant HT du marché de 28 995 € à 28 605.50 €.

4 - AMENAGEMENT DES RUES – AVENANTS LOT 1 VOIRIE

4.1 – Avenant négatif pour enrobés sur RD 53

Le Conseil Général a décidé de réaliser une partie de ces travaux par ses services, le montant du marché se trouve réduit d'un montant HT de 7 948.40 €.

4.2 – Avenants positifs

Renforcement de potelets pour :

- ✓ interdire le stationnement à l'intersection de la « Rue des Bruyères » et de la « Rue de la Croix Jartel »
- ✓ interdire le stationnement « Rue des Bruyères »

Devis établi par EUROVIA pour un montant HT de 2 690 €

Réfection de voirie

- ✓ réfection de la voirie de l'impasse qui part de la Rue des Bruyères pour desservir des habitations et le terrain de l'ancienne décharge n'était pas prévue dans le marché initial.
- ✓ Devis établi par EUROVIA Pour un montant HT de 2 970 €

Il en découle un avenant négatif HT de 2 288.40 €, ce qui porte le montant HT du marché 580 441.90 €.

GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE GAZ

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au groupement de fournitures de gaz initié par la CIDERAL.

ACQUISITION DE MATERIEL

Le Conseil Municipal décide d'acquérir pour les besoins des activités CAP SPORTS et TAP, les deux tables de ping-pong chez DECATHLON PRO pour un cout de 990 TTC.

CHAUFFAGE ECOLE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal confie le remplacement d'un radiateur à M. POILBOUT Jean François moyennant un cout TTC de 522 €.

EGLISE : RESULTAT ETUDE CAMPANAIRE

L'étude campanaire confiée à BODET a été réalisée le 1^{er} octobre. Le rapport d'audit qui nous a été remis, met en évidence les travaux à réaliser.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la synthèse de cette étude et des travaux à prévoir :

- ✓ Remplacement des 2 planchers
- ✓ Remplacement du beffroi
- ✓ Intervention sur les cloches.

La commission « bâtiments » se réunira début janvier et le dossier sera traité lors de la prochaine réunion de Conseil Municipal.

DIFFEREND AVEC ASKLEPIOS : Recours au Tribunal Administratif

Un protocole transactionnel prévoyant le versement à la Ste ASKLEPIOS de 8 000 € au lieu des 12 500 € prévu dans le contrat a été validé par 12 voix pour et 7 contre.

AMENAGEMENT D'UNE ZONE DE LOISIRS

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état d'avancement des dossiers de demandes de subventions.

CLASSEMENT DE VOIRIE

Le conseil Municipal décide d'intégrer 3 990 ml dans la voirie communale, ce qui porte la longueur de voirie communale à :

✓ Voies classées communales	85 503 ml
✓ Voies à caractères de rues	7 031 ml
Total	92 534 ml

QUESTIONS DIVERSES

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LES MARCHES ALIMENTAIRES

Le Conseil Municipal désigne les membres de la commission d'appel d'offres «marchés alimentaires » :

Président	Jean Pierre GUILLERET
Vice-Président	Gilbert TACHON
Membres titulaires	Angélique ROUTIER Patricia CHOUPEAUX Stéphane FOUCAULT
Membres suppléants	Lynda LE PORS Stéphanie LE BARS Paulette GICQUEL

TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE

Suite à la notification du marché de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, PREGROGRAM propose de réunir, fin janvier, tous les acteurs concernés par ce projet (élus, enseignants, parents d'élèves, personnel).

Echange des vœux

Vœux à la population	10 janvier
Vœux élus/personnel	15 janvier

Prochaine réunion du Conseil Municipal

Mercredi 20 janvier 2016